



CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT COMMUNAL

RÉINSCRIPTION ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026

Du lundi 16 juin au vendredi 18 juillet 2025

Prise de rendez-vous obligatoire

Chers élèves, Chers parents,

Afin de faciliter l'organisation de la prochaine rentrée, nous vous demandons de bien vouloir respecter ces délais, seuls les réinscrits seront assurés d'avoir une place dans les cours souhaités.

NOM : _____ PRÉNOM : _____ Né(e) le : ----/----/----

Adresse : _____ Code Postal : _____

Ville : _____ Niveau scolaire de l'élève _____ Établissement _____

Tél. Domicile : Mobile Mère : Mobile Père :

Adresse mail :

NOM et Prénom de la Mère :

NOM et Prénom du Père :

Votre enfant a-t-il besoin d'un accompagnement pédagogique spécifique ? Oui ☐ Non ☐

ATELIER ARTISTIQUE

☐ Initiation artistique musique et danse 1 (GSM)

☐ Initiation artistique musique et danse 2 (CP)

MUSIQUE

☐ Cycle I (CE1)

☐ Cycle II

☐ Cycle III

☐ Participation aux cérémonies officielles :

Bois, cuivres, percussions : 8 mai et 14 juillet / cuivres, percussions : 11 novembre

☐ Adolescent

☐ Adulte

☐ Pratique collective uniquement

INSTRUMENT NIVEAU

DANSE

☐ Initiation danse contemporaine 3 (CE1)

☐ Cycle I, 1^{ère} année (CE2) danse classique et contemporaine. **Les deux disciplines sont obligatoires.**

☐ Cycle I, 2^{ème} 3^{ème} et 4^{ème} année, danse classique et/ou danse contemporaine (rayer si mention inutile)

☐ Cycle II danse classique et/ou contemporaine (rayer si mention inutile)

☐ Cycle III danse classique et/ou contemporaine (rayer si mention inutile)

☐ Adulte et adolescent (5 ans de danse)

LOCATION D'INSTRUMENT

☐ Je souhaiterais bénéficier d'une location d'instrument (valable la 1^{ère} année).

HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT

Du 16 juin au 04 juillet : **Lundi- Mardi-Jeudi : 9h00 /12h00 et de 13h30 /17h30**
Mercredi - Vendredi 9h00 /12h00 et de 13h30 /19h30

Du 07 au 18 juillet : **09h00 /12h00 et de 13h30 /17h30**

Du 18 Août au 5 Septembre : **Lundi au vendredi 9h00 /12h00 et 13h30 /17h45**

08 au 26 au septembre : **Lundi- Mardi-Jeudi : 9h00 /12h00 et de 13h30 /17h30**
Mercredi - Vendredi 9h00 /12h00 et de 13h30 /19h30

REPRISE DES COURS MUSIQUE ET DANSE SEMAINE DU 08 SEPTEMBRE 2025

REPRISE DES ENSEMBLES ET DES ORCHESTRES SEMAINE DU 15 SEPTEMBRE 2025

LA LISTE DES PIÈCES ADMINISTRATIVES A FOURNIR

Tout dossier incomplet sera refusé.

- Livret de famille pour l'inscription des enfants
- Facture de loyer, électricité ou téléphone de moins de 3 mois,
- Une attestation d'assurance extra scolaire pour les enfants et responsabilité civile pour les adultes ;
- Un certificat médical attestant l'aptitude à exercer une activité de danse datant de moins de trois mois.

FACTURATION

Cocher la solution choisie

☐ La totalité

☐ facturation en 3 fois

LA COTISATION EST UN FORFAIT ANNUEL DU ET NON REMBOURSABLE
PASSÉE LA PÉRIODE D'ESSAI D'UN MOIS ET SANS INDICATION DE VOTRE PART,
L'ANNÉE SERA DUE ET FACTURÉE.

DROIT À L'IMAGE

Je soussigné(e), Mme – Mr – ou le tuteur..... Autorise/ ou n'autorise pas le service communication de la Ville de Saint Jean de la Ruelle à utiliser des photos ou vidéos prises dans le cadre des activités pédagogiques (Rayer les mentions inutiles).

RÈGLEMENT INTÉRIEUR : Atteste avoir pris connaissance du Règlement Intérieur du Conservatoire à

Rayonnement Communal et m'engage à m'y conformer. Consultable sur le site de la Ville www.ville-saintjeandelaruelle.fr et sur demande au secrétariat du Conservatoire.

Fait le : _____ Signature : _____